



Les informations paraissant dans la rubrique «Association du personnel» sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

L'ABUS DE L'ALCOOL

ALCOHOL ABUSE

Dans de précédents bulletins, il a été fait mention d'un Sous-Groupe du Comité de Concertation Permanent (C.C.P.) chargé de proposer une politique et des mesures visant à éviter l'abus d'alcool au CERN et à aider les personnes souffrant de cette maladie.

Ce Sous-groupe a été mis en place en décembre 1984 pour une première période de deux ans, et doit faire rapport au C.C.P. au moins une fois par an.

Le Sous-groupe est composé de :

Administration

F. CLIFF (PE)
J.P. DISS (TIS) Président
E. JONES (PS)
L. STAMPFLI (DG)

Association du Personnel

R. MARCEAU (SB)
G. TURCATO (LEP)

Dès le début de ces travaux en décembre 1984 le Sous-groupe a estimé qu'un programme d'action devrait être entrepris en ayant recours à des experts extérieurs. Ce programme s'adresserait à l'ensemble du personnel, sans discrimination. Des méthodes autoritaires d'intervention devront être rejetées au profit d'une information et d'une formation bien adaptées. A ce titre, le Sous-groupe a estimé qu'il n'était pas opportun de prendre des mesures ponctuelles immédiates et que de telles actions devraient plutôt être insérées dans un programme d'ensemble bien conçu. Actuellement la discussion porte sur les objectifs même d'une politique de prévention de l'abus de l'alcool.

Une fois ces objectifs approuvés par l'ensemble des parties, un programme d'action sera mis au point par le Sous-groupe.

A suivre.

Le Comité exécutif

Previous Weekly Bulletins have referred to a Sub-Group of the Standing Concertation Committee (SCC) set up to propose policy measures to prevent alcohol abuse at CERN and to help those suffering from this disease.

The Sub-group was set up in December 1984 for an initial two-year period and reports to the SCC at least once a year.

The members of the Sub-group are as listed above in the French version.

When it started work in December 1984 the Sub-group realized that a programme should be established with the help of outside experts. The programme would be open to all personnel without discrimination. It should avoid any kind of authoritarian action and should consist of properly adapted information and training. The Sub-group considers that it is inappropriate to take specific action immediately but rather that any initiatives should form part of a concerted overall programme. The Sub-group is currently concentrating on the proper objectives of a policy to prevent alcohol abuse.

Once these objectives have been approved by all the parties concerned the Sub-group will work out a programme of action.

To be continued.

The Executive Committee